

ENTRETIEN AVEC LE BANQUIER D'AFFAIRES GEORGES UGEUX

«BNP PARIBAS NE PERDRA PAS SA PLACE DANS LA COUR DES GRANDS»

Le couperet est tombé. BNP Paribas est lourdement sanctionnée par la justice américaine. L'existence de la banque n'est pas remise en question. Mais la punition l'obligera à effectuer des choix stratégiques, observe le banquier d'affaires belge Georges Ugeux.

BELGAIMAGE



GEORGES UGEUX,
CEO de Calileo
Global Advisors

Après des semaines de suspens éprouvant pour les nerfs de ses 185.000 collaborateurs, BNP Paribas a conclu un accord avec la justice américaine. Pour avoir effectué, entre 2002 et 2009, une trentaine de milliards de dollars de transactions avec des pays sous embargo, le groupe français devra «plaider coupable» et payer une amende de 8,93 milliards de dollars, ce qui l'oblige à provisionner 5,8 milliards d'euros dans ses comptes du deuxième trimestre. La banque est également interdite de compensation en dollars pendant toute l'année 2015, mais uniquement sur les transactions relatives aux matières premières émanant de certaines places (Paris, Genève et Singapour), les secteurs d'activités où elle avait fauté. Décryptage de cette sentence, la plus lourde jamais infligée par la justice US à une banque étrangère, avec Georges Ugeux, l'ancien vice-président du New York Stock Exchange (NYSE), aujourd'hui président de la banque d'affaires Galileo Global Advisors.

TRENDS-TENDANCES. Quels impacts auront ces sanctions sur la banque française ?

GEORGES UGEUX. Ces sanctions sont lourdes, mais bien pensées. Elles ne menacent pas la survie de la banque, même si celle-ci devra repenser certaines de ses activités internationales. Il n'y a rien dans ce qui a été évoqué qui empêchera BNP Paribas de se financer en dollars. Ce qui est plus difficile à juger est de savoir à quelles conditions la banque pourra se financer sur le marché interbancaire, quels seront les impacts sur sa note financière, sur ses coûts de financement et sur sa capitalisation boursière (qui a fondu de 20% en quelques mois).

Et puis BNP Paribas a également été forcée, comme le Credit Suisse voici quelques semaines, à plaider coupable. Un aveu qui pourrait faire fuir des clients ?

BNP Paribas a joué avec la sécurité des Etats-Unis. Il faudra dès lors voir la lecture qu'en feront les clients institutionnels américains. Je n'ai pas de boule de cristal. Il y a deux scénarios : soit on crie très fort, puis on oublie très vite. Soit on ostracise BNP Paribas, mais je ne pense pas que ce second scénario soit crédible. Il reste qu'aujourd'hui, une série d'insti-

tutions interrogent leurs avocats pour voir si elles peuvent continuer à travailler avec une banque qui a été condamnée au pénal.

Vous évoquez un recentrage de certaines activités ?

Oui. Dans un marché aussi compétitif, l'augmentation des coûts de financement pourrait pousser la banque à abandonner certaines activités. BNP Paribas se livre d'ailleurs aujourd'hui à une analyse stratégique pour savoir ce qu'elle veut conserver dans son activité en dollars et ce qui est superflu.

Quels métiers pourraient être abandonnés ?

BNP Paribas est un très grand joueur dans les produits dérivés, une activité lucrative, mais risquée. C'est aussi un leader dans le marché obligataire. Veut-elle garder les deux métiers ? Un autre secteur duquel les banques américaines sont en train de se dégager est celui du *trading* en matières premières (on ne parle pas ici de financement de ces activités, mais bien du négoce proprement dit). Dans ce secteur, certaines banques ont fait des bêtises, manipulant les prix de certains marchés. Les contrôles se sont renforcés et les nouvelles réglementations de Bâle III imposent de mobiliser bien davantage de fonds propres. C'est le type de questions stratégiques qui vont se poser. Car BNP Paribas doit montrer sa capacité à rebondir de manière crédible.

Un rebond qui prendra un certain temps.

Oui. BNP va connaître une traversée du désert. Elle a été annoncée par Jean-Laurent Bonnafé dans sa lettre aux employés. Mais cet événement sera plutôt une tornade qu'une tempête. La banque sera peut-être sur un strapontin pendant quelque temps, mais je ne pense pas qu'elle perdra sa place dans la cour des grands.

© PIERRE-HENRI THOMAS